

Craonne, le Chemin des Dames et la « mémoire nationale » Cent ans après

Nicolas Offenstadt

Lorsqu'est paru en 2004 le travail collectif sur l'histoire et la mémoire du Chemin des Dames, dans lequel Noël Genteur évoquait ce que représentait le lieu pour lui, nos conclusions étaient relativement fermes⁽¹⁾ : la bataille du Chemin des Dames connaissait une difficile mise en mémoire. Cela se traduisait par une place souvent marginale dans les grands récits du conflit, par des procédures narratives fréquemment contournées quand il s'agissait de l'évoquer, par une monumentalisation plus faible que celle d'autres champs de bataille et enfin par des commémorations moins centrales que sur d'autres lieux du front⁽²⁾. L'échec de l'offensive Nivelle, les conditions désastreuses de l'attaque et l'association, plus ou moins pertinente, avec les grandes mutineries⁽³⁾, expliquait cette présence mémorielle incertaine. Difficile de faire place au Chemin des Dames dans le grand roman national. Nous avons ainsi qualifié la bataille d'« événement sans forme ».

Cent ans après l'événement, et presque quinze après cette enquête, les mémoires du Chemin des Dames s'inscrivent-elles toujours dans cette configuration, qui fut certes évolutive ?

À notre sens, la réponse est clairement négative. On distingue ici en effet une double rupture, la première s'inscrit dans le temps moyen, soit environ vingt-cinq ans. La seconde tient à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre et de la bataille en particulier.

Un nouveau régime mémoriel

À partir des années 1990, on constate une promotion de la mémoire du Chemin des Dames qui s'inscrit dans différents courants ici convergents.

Le premier tient à un changement culturel dans le regard porté sur le conflit dont bénéficient le lieu et la bataille. L'intérêt pour la Grande Guerre se porte amplement sur les dures expériences des combattants, sur les souffrances des soldats et des civils, et le Chemin des Dames les incarne au premier chef. La multiplication des approches artistiques du conflit renforce et diffuse cet intérêt. Pour ne prendre qu'un seul exemple, on remarque que dans les années 2000 plusieurs chansons contemporaines évoquent le Chemin des Dames, Craonne, Nivelle, souvent dans leur titre même. C'est là une nouveauté, en particulier par rapport aux années

(1) Nous remercions grandement Noël Genteur, Thierry Hardier, André Loez et Joseph Zimet qui ont bien voulu relire ce texte et nous ont fait des remarques aussi pertinentes qu'utiles.

(2) Nicolas Offenstadt (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, édition de poche revue, Paris, Perrin, 2012, voir aussi notre article, « Comparer l'incomparable ? La « victoire » de Verdun et l'échec de l'offensive Nivelle dans l'entre-deux-guerres », in F. Cochet (dir.), 1916-2006. *Verdun sous le regard du monde*, 14/18 éditions, 2006, p. 309-325. Il nous paraît dès lors vraiment très difficile de soutenir avec Franck Viltart qu'au moment du Cinquantenaire de la guerre, le Chemin des Dames serait un « haut lieu de mémoire de la Grande Guerre », « Le Cinquantenaire de l'Offensive du Chemin des Dames », *La Lettre du Chemin des Dames*, printemps 2013, p. 20.

(3) Pour comprendre ce lien, voir A. Loez, 14-18. *Les Refus de guerre, une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010, en particulier chapitre II.

1970, où Verdun incarnait plus facilement la Grande Guerre, en tant que bataille symbolique pour les artistes⁽⁴⁾.

L'historiographie accompagne et stimule - autant qu'elle est stimulée par - ces évolutions. Après s'être concentrés sur l'histoire militaire et diplomatique du conflit, et puis les enjeux économiques et sociaux, les historiens prêtent plus d'attention à l'histoire des hommes en guerre, ce qui conduit naturellement à étudier aussi leurs révoltes⁽⁵⁾.

Ce changement culturel s'entremêle avec l'évolution des commémorations qui abordent plus directement les mêmes enjeux d'expériences combattantes, de souffrance et même de refus comme en témoigne la venue du Premier ministre Lionel Jospin à Craonne en 1998⁽⁶⁾.

Outre les évolutions culturelles, historiographiques et politiques, il convient aussi de tenir compte de nouvelles politiques territoriales qui mesurent mieux l'intérêt du tourisme de mémoire et de la valorisation des sites⁽⁷⁾. Cela se marque particulièrement pour les 90 ans de la bataille avec une grande scénographie organisée par les autorités locales qui attire plusieurs dizaines de milliers de personnes, créant même des embouteillages inédits sur la discrète route du Chemin des Dames. Sans aucun doute, le militantisme de terrain, porté par différentes associations, a-t-il ici préparé l'engagement public, voire contraint à cet engagement. Il est en effet largement médiatisé par la figure charismatique du maire de Craonne, Noël Genteur, renforcé au début des années 2000 par un groupe d'historiens, qui fonde le Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 (2005). Comme souvent, l'intérêt venu de l'extérieur stimule et inquiète à la fois les institutions territoriales. Une des premières jonctions entre le militantisme local et un espace culturel plus large (avec écrivains et historiens) s'opère par le lancement des Journées du livre de Craonne (2003), au départ très artisanales, puis intégrées progressivement à la politique mémorielle territoriale.

Ces politiques s'institutionnalisent en effet et s'ancrent dans la durée à travers des réalisations qui dépassent les instants commémoratifs :

- 1999, ouverture du musée rénové de la Caverne du Dragon,
- 2002, création d'une Mission Chemin des Dames auprès du Président du Conseil général de l'Aisne,
- 2003, lancement de *La lettre du Chemin des Dames*,
- 2007-2008, organisation de marches du souvenir à partir de Craonne.

En moins de dix ans, le Chemin des Dames s'est ainsi doté d'un ensemble d'outils pour développer une politique de mémoire ancrée sur le territoire.

Ces convergences entre l'activisme local, de plus en plus institutionnalisé, et les mouvements d'ensemble évoqués se marquent par l'installation d'œuvres d'art à portée plus large que l'animation de terrain. Le 15 avril 2007 est présentée dans la Mairie de Craonne une œuvre originale de Jacques Tardi, un triptyque autour d'un soldat fusillé, tandis que le 22 septembre est

(4) Voir notre enquête, *14-18 aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2010.

(5) Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2004.

(6) Sur cet épisode, N. Offenstadt, « Les mutins de 1917 dans l'espace public ou les temporalités d'une controverse (1998- ?) » in M. Crivello, P. Garcia, N. Offenstadt (dir.), *La Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 233-243.

(7) Sur ces questions dans leur ensemble, on renverra aux différents travaux de la géographe Anne Hertzog.

inaugurée près de la Caverne du Dragon, l'œuvre du plasticien Christian Lapie, « Constellation de la douleur », « Hommage aux tirailleurs sénégalais », commande du Conseil général.

Le Centenaire du Chemin des Dames

L'arrivée du centenaire de la Grande Guerre permet de renforcer ces évolutions. Cela tient à un double mouvement. D'abord un fort investissement de l'État dans les commémorations d'ensemble, ce que dénote la création d'une importante Mission du Centenaire dès 2012, dotée d'un budget très conséquent. De cela, la mémoire du Chemin des Dames ne pouvait, comme les autres lieux de mémoire, que profiter, à condition que les développements évoqués trouvent à s'incarner dans la politique de la Mission. Sous l'égide de son directeur Joseph Zimet, l'orientation s'affirme vite celle de l'ouverture thématique, du pluralisme et de la prise en compte des évolutions historiographiques.

Le terme « Chemin des Dames » apparaît 14 fois dans le rapport d'un peu plus de 80 pages de texte remis au Président de la République en 2011 pour préfigurer la Mission. C'est moitié moins que Verdun assurément, mais on ne peut plus, désormais, parler d'une mémoire ni gênée, ni marginale. En ce sens le rapport Zimet prend acte des évolutions que nous avons décrites au paragraphe précédent, tout en laissant ouverte la possibilité de les sanctionner, de les renforcer, de les institutionnaliser plus encore avec le Centenaire à venir. Dès juillet 2014, à l'occasion d'une étape du Tour de France, le Président de la République se rend sur le Chemin des Dames (Cerny, Caverne du Dragon). Parmi tous les possibles, le choix du lieu est déjà une distinction et un signe de ce rehaussement du Chemin des Dames dans les discours publics sur la Grande Guerre. Le Président a bien conscience des enjeux de hiérarchie mémorielle des batailles, comme il l'explique alors : « Verdun a longtemps représenté ce qu'avait été la Première Guerre mondiale. C'est un lieu tellement symbolique de l'atrocité qu'il a absorbé toute (la mémoire) de la Première Guerre mondiale⁽¹⁾ ».

Alors même que l'orientation de la Mission donnait à l'année 1914/2014 une priorité commémorative écrasante, il apparaît vite que cette politique n'est tenable ni eu égard à l'histoire du conflit, ni à celle de ses mémoires, locales en particulier. Ainsi, après de grandes commémorations en 2016 autour des batailles de la Somme et de Verdun, celles du Chemin des Dames sont organisées au plus haut niveau de l'État et non plus, comme dix ans auparavant, à l'échelon territorial.

Autour du Président de la République, François Hollande, la cérémonie officielle du centenaire se déroule en trois temps (16 avril 2017) : une visite sur le plateau de Californie à Craonne (illustration 171), une visite à la Caverne du Dragon pour ré-inaugurer la sculpture en hommage aux morts sans sépulture d'Haïm Kern et enfin à Cerny pour un ensemble mélangeant discours officiel et évocations artistiques. Nous n'entendons pas analyser dans le détail cette journée commémorative, ce serait un travail en soi mais en retenir ce qui est utile à nos interrogations.

(1) Voir P. Cossart, « Le Tour de France sur le Front Ouest de 1914-1918. Entre manifestation patriotique et exploits sportifs », Observatoire du Centenaire (Université de Paris I), en ligne : <https://www.pantheonsorbonne.fr/autres-structures-de-recherche/observatoire-du-centenaire/politiques-memorieelles/>



Illustration 171. Photo prise le 16 avril 2017. Le Président de la République, François Hollande, devant l'emplacement du monument *Ils n'ont pas choisi leur sépulture*, œuvre du sculpteur Haïm Kern (photo F.-X. Dessirier, photographe au Conseil départemental de l'Aisne).

On doit d'abord souligner la présence du Président de la République et une présence appuyée, environ trois heures en trois lieux, ce qui revient à prendre acte de la place du Chemin des Dames, dans les mémoires nationales. Eu égard à nos conclusions de 2004, il convient de lire cela comme une rupture symbolique. En ce sens, la bataille rejoint *le régime mémoriel commun* de la Grande Guerre : à savoir, un épisode central du récit national valorisé par les autorités, à la fois en hommage aux morts, à l'engagement des soldats et à leurs souffrances, et aussi en annonce de la paix et de l'Europe à venir comme le répètent à l'envi tous les discours présidentiels, de gauche comme de droite.

Plus encore, le chant de la Chanson de Craonne, dont on sait les paroles anti-guerre et hostiles aux embusqués (voire aux « Bourgeois ») devant le Président de la République et plusieurs Ministres ou anciens Ministres, marque une évidente reconnaissance de la révolte qu'elle exprime. Là aussi on voit à l'œuvre un processus de *normalisation*. Le secrétaire d'État Jean-Marc Todeschini le dit clairement dans *Le Courrier Picard* du 15 avril 2017 : « *La Chanson de Craonne fait partie du patrimoine culturel historique, de la mémoire collective. C'est normal qu'elle soit chantée sur le plateau de Californie et ç'a [sic] tout son sens dans le cadre des commémorations*⁽²⁾. »

(2) Souligné par nous. Le Ministre est ici d'autant plus ferme qu'il avait été accusé de censure lorsque la Chanson de Craonne avait été retirée du programme d'une commémoration pour le centenaire de la bataille de la Somme quelques mois auparavant, sans doute du fait de collaborateurs, aussi inquiets que peu informés, dans son cabinet. L'affaire a été fortement médiatisée.

Enfin le discours de François Hollande devant la chapelle de Cerny, dernier acte de l'ensemble cérémoniel tranche aussi. Il marque une nouvelle mise en récit de l'État par :

- 1) La volonté annoncée de combler un déficit mémoriel touchant la bataille du Chemin des Dames (« *Longtemps le Chemin des Dames est resté dans le silence, relégué au fond de nos mémoires* »). Il ne s'agit pas ici seulement d'une formule de discours mais bien d'un récit nouveau. Le Président l'annonçait dans le programme de la cérémonie : « *Je veux rendre à la bataille du Chemin des Dames toute l'importance qu'elle a eue dans le déroulement de la Grande Guerre, et marquer la place majeure qu'elle occupe dans notre histoire nationale et européenne.* » Peu auparavant à l'AFP, Jean-Marc Todeschini déclarait : « *Ce centenaire doit permettre de réintégrer pleinement dans la mémoire nationale de la Grande Guerre celle du Chemin des Dames, trop longtemps marginalisée et dans l'ombre de Verdun, de la Somme et de la Marne*⁽¹⁾. »
- 2) La dénonciation d'un commandement « *aveugle et sourd* » à ce qui se passait sur le terrain.
- 3) Une évocation nette, claire et appuyée des mutineries de 1917⁽²⁾.
- 4) L'« intégration » des fusillés dans l'histoire nationale : « *Leur souvenir appartient aujourd'hui à la Nation*⁽³⁾ ».

La cérémonie de Cerny est attentive à donner leur place aux simples soldats des deux côtés du front. Ainsi est-il lu un passage du témoignage de Paul Clerfeuille que Rémy Cazals avait édité dans le volume de 2004. Fatou N'Diaye lit également le poème *Hosties noires* de Senghor qui rend hommage aux tirailleurs sénégalais⁽⁴⁾.

En soulignant ainsi les traits saillants et originaux de ce centenaire, qui ouvre un nouveau régime mémoriel, il convient de ne pas les isoler à l'extrême des autres séquences qui servent aussi de contrepoids. Si le Président de la République a écouté avec attention la Chanson de Craonne, cela n'empêche pas de diffuser à Cerny le très patriote *Chant du départ*, bien loin des préoccupations des poilus du Chemin des Dames, s'il a nettement bâti un nouveau récit de 1917, les versets patriotiques ordinaires n'ont pas été omis. De même est donné à entendre un texte extrêmement conventionnel de Michel Bernard, bien peu dans le ton des mémoires du Chemin des Dames. En ce sens, le cadre donné à l'évolution mémorielle assure aussi les nécessaires continuités rituelles.

- (1) L'influence de l'historiographie, via la Mission du Centenaire, une fois n'est pas coutume, nous paraît ici décelable, et ces discours confirment les tendances de 2014.
- (2) Ajoutons que le périodique *Le Un*, sort avec le soutien de la Mission du Centenaire un numéro spécial sur les mutineries de 1917, illustré par un poster de Tardi. Jugé iconoclaste notamment car un soldat urine sur le calvaire, le logo de la Mission ne sera pas apposé, même si le soutien au numéro demeure (*1917, le Temps des mutineries*, hors-série, printemps 1917). Nous témoignons que la Mission n'aurait pas été hostile à un événement plus important autour du centenaire des mutineries mais les forces ont manqué pour l'organiser, ce qui a été fait cependant pour les mutineries russes de la Courtine par un milieu local, associatif et militant.
- (3) Ce passage sanctionne un parcours de reconnaissance de plus en plus marqué depuis la fin des années 1990 et désormais bien connu et étudié.
- (4) Ce n'est pas une nouveauté puisqu'il avait été lu en 2007 à la Caverne du Dragon pour l'inauguration de l'œuvre évoquée plus haut. Mais ici les circonstances sont bien plus solennelles.

Conclusion

Indéniablement les mémoires du Chemin des Dames ont emprunté de nouvelles figures depuis l'enquête que nous évoquions. Elles ont en quelque sorte intégré le régime mémoriel commun du premier conflit mondial. Autrement dit, elles se sont normalisées. Par ce terme, nous entendons qu'elles se conforment à la norme mémorielle de la commémoration des batailles du Premier conflit mondial en France. C'est-à-dire que leur récit s'inscrit dans un grand roman national aisément discuté dans l'espace public et d'autre part qu'il est leur accordé un intérêt constant, à l'aune de la présence du conflit dans la société dans son ensemble.

Cette normalisation comporte des limites. D'abord elle suscite des oppositions dans la droite la plus conservatrice. C'est ainsi que l'ancien gouverneur militaire de Paris, président du Comité de la Flamme⁽⁵⁾ s'est élevé contre la venue du Président à Craonne par un courrier à lui adressé :

« Toutefois, le Comité National d'Entente a l'honneur de porter à votre connaissance la surprise et les interrogations de tous ses membres, avant ce déplacement. Vous n'êtes pas sans ignorer, en effet, que le nom de Craonne est lié depuis longtemps aux soldats qui ont été, ou ont dû être fusillés dans des circonstances toujours tragiques, au moment où l'avenir du pays se jouait sur les champs de bataille. En outre, il a été porté à notre connaissance que « la Chanson de Craonne », dont les paroles sont jointes à cette lettre, sera entonnée par un chœur français. S'il ne nous appartient pas de porter un jugement sur la dimension politique de ce déplacement, en revanche, nous tenons à faire part de l'ambiguïté d'un tel déplacement, à celui qui, selon les termes de notre Constitution, est « le chef des armées ». Cette visite à Craonne nous semble d'abord inopportune...⁽⁶⁾. »

À Dolus d'Oléron, le 11 novembre suivant, la Chanson de Craonne suscite aussi des oppositions parmi les anciens combattants.

On peut juger qu'il s'agit ici de combats d'arrière-garde. C'est sans doute le cas. Le souvenir des mutineries doit être aussi apprécié indépendamment de la bataille et il garde un potentiel de tensions qui lui est propre (comme en témoigne l'anecdote évoquée du logo de la Mission).

Reste à voir si la normalisation désamorce aussi le potentiel critique des événements du Chemin des Dames. Autrement dit, il sera intéressant de suivre les articulations possibles entre la mémoire contestataire (pacifiste, antimilitariste, active pour la réhabilitation des soldats fusillés) qui s'est saisie de la mémoire du Chemin des Dames et des mutineries, et de la dimension désormais normalisée du récit public de la bataille.

(5) Ayant en charge de raviver la flamme de la tombe du Soldat inconnu également président du Comité national d'entente des associations patriotiques et du monde combattant.

(6) Lettre à Monsieur François Hollande, 7 avril 2017. Des sources administratives nous ont fourni plusieurs versions de ce courrier, celle-ci est électronique.